

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 5 (1869)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL.

5^{me} année.



15 JUILLET 1869.

N° 14.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Union de la Suisse française et de la Suisse allemande.—Militairomanie — Réforme orthographique. — Bulletin de l'Exposition scolaire. — Encore la méthode des compensations. — Correspondance genevoise. — Chronique scolaire.

Intérêts généraux de la société des Instituteurs.

Union de la Suisse française et de la Suisse allemande.

Depuis le jour de son apparition, l'*Educateur* n'a cessé de travailler au rapprochement des instituteurs de la Suisse française et de la Suisse allemande. La Société romande elle-même, dès sa fondation, n'a rien négligé pour opérer ce rapprochement par l'envoi de délégués à Soleure, à Saint-Gall, par l'invitation adressée à nos frères de la Suisse allemande, d'assister à nos réunions générales, par la traduction attentive et persistante dans l'*Educateur* de tous les actes importants de la Société suisse, etc. En 1867, lorsque la Société romande décida l'envoi d'une délégation à Paris pour y étudier l'Exposition univer-

selle, le Comité directeur, présidé alors par M. Daguet, chercha à intéresser à la chose le Comité central de Saint-Gall, que présidait M. le landammann Säker. Il était question d'une démarche collective à faire auprès du Conseil fédéral pour obtenir un subside et la reconnaissance du caractère officiel de la délégation. Aux yeux de la France, comme dans l'intérêt de la Suisse, il était important que le Corps enseignant de la Suisse ne fit qu'un, et la Suisse allemande avait, au point de vue pédagogique, le même intérêt que la Suisse française à étudier sur place les spécimens de l'Exposition scolaire de la France et des divers pays. Mais le Comité de Fribourg ne reçut aucune réponse positive à sa démarche. Bien plus, nos frères allemands ont brillé par leur absence aux Congrès scolaires de Fribourg et de Lausanne. Car on ne peut considérer comme une représentation sérieuse le petit nombre d'hommes d'école qui représentaient le Corps enseignant des cantons allemands dans les grandes réunions de la Suisse romande.

Cet état de choses a frappé tous les hommes d'école qui réfléchissent et qui mettent de l'importance à l'union des instituteurs suisses. Elle a frappé les instituteurs de la Suisse allemande elle-même. L'un des pédagogues les plus méritants des cantons orientaux, M. Kettiger, rédacteur de la *Gazette des instituteurs*, a pris une initiative qui l'honneur, et posé au sein du Comité du *Schweizerische Lehrer-Verein*, la question suivante : « Quels seraient les moyens les plus propres à opérer le rapprochement de la Société romane et de la Société allemande des instituteurs ? » — « Je regarde comme convenable et profitable, a dit M. Kettiger, aux deux sociétés et au pays, que quelque chose se fasse dans le sens de cette alliance plus intime. » L'heure avancée de la chose n'a pas permis de traiter la question.

La discussion a été ajournée à la prochaine séance.

Dans la lettre où communication de ce fait est donnée à l'*Educateur*, on demande quels sont nos vœux à cet égard ? Nous pensons en avoir assez dit dans ce qui précède pour n'avoir pas besoin d'entrer dans de plus amples développements à cet égard. Cette union étroite de la Suisse allemande et de la Suisse française tenait déjà une place considérable dans les rapports présentés à Fribourg et à Lausanne, et notre étonnement a été grand en voyant que les considérations les plus propres à toucher nos frères allemands et les appels les plus chaleureux eussent trouvé si peu d'écho et eussent à peine excité

l'attention dédaigneuse des journalistes et des hommes d'école de la Suisse allemande. Puissent les paroles de M. Kettiger donner le signal d'une nouvelle ère, et marquer une transformation heureuse dans les dispositions du Corps enseignant des cantons allemands. Si en parlant de l'exposition universelle nous avons pu dire que *la cause de l'Education est une, elle l'est à bien plus forte raison, quand il s'agit du même pays.* Si vous voulez l'UNION, disons-nous à nos collègues allemands, rapprochez-vous de nous. Nous disons l'UNION et et non pas l'UNITÉ. C'est de l'union qui rapproche les esprits et les cœurs que nous avons besoin et non d'une Unité qui ne rapproche que les corps, en détruisant souvent le rapprochement intime que nous poursuivons de nos désirs les plus ardents. Mais l'union, on doit le comprendre, ne peut s'accomplir que par la voie des égards, des ménagements et des concessions réciproques. C'est de cette union, nous en sommes persuadés, que veut parler M. Kettiger, et non d'une alliance où la majorité germanique ferait sentir à la minorité *welsche* le poids de sa force numérique et d'une culture supérieure *à certain égards.* La langue allemande, ne l'oublions pas, offre à ceux qui la cultivent dès l'enfance un avantage réel, comme langue philosophique et au sein de laquelle l'éducation logique et littéraire peut se faire sans secours étranger. Mais l'esprit français a aussi ses prérogatives de clarté, de justesse, de précision, qui ne sont pas à dédaigner en éducation. C'est à nous Suisses français ou romans, à colliger tous ces avantages des deux civilisations et à servir de trait d'union aux diverses nationalités.

A. D.

Militairomanie.

Le *Progrès* de Bruxelles, s'occupe à son tour de notre fameux projet de loi. « N'est-il pas triste, s'écrie-t-il, de voir que cette idée rencontre des approbateurs parmi nos confrères suisses ? » Après avoir montré ce qu'a de fatal cette rage de guerre au 19^e siècle, le *Progrès* cite les spirituelles paroles de M. Pelletier, comme il avait déjà communiqué à ses lecteurs l'article bien raisonné de M. Châtelain.

Plus on pense à cette idée là, moins on peut comprendre qu'elle ait séduit tant de bons esprits de la Suisse allemande. C'est un noble sentiment, le patriotisme suisse qui a inspiré cette théorie : mais le

patriotisme aussi peut nous faire faire une fausse route, comme le prouve le projet de loi qui veut exclure de l'enseignement, quiconque n'est pas propre au métier de soldat, eût-il le génie de Pestalozzi ou l'habileté de Disterweg.

Les militaires les plus distingués d'ailleurs, en conviennent. Ce n'est pas le nombre des hommes que la Suisse peut mettre sur pied dans un moment donné qui la sauvera, c'est un bon et fort noyau de troupes bien exercées, autour duquel se rangerait la nation. Ce bon et fort noyau ne s'obtiendra pas par la création de ces demi-soldats, demi-instituteurs.

La question de l'instituteur soldat a été traitée dernièrement dans la Société pédagogique genevoise, dont le président M. Louis Sené nous envoie sous date du 3 juillet, les lignes suivantes :

« Quelques-uns de nos membres sont très partisans des institutions militaires : *si vis pacem para bellum !* Mais ils estiment qu'en tous cas l'enseignement guerrier doit être entièrement séparé des études et qu'il doit être donné, non par l'instituteur, mais par une personne chargée spécialement de ces fonctions. Il y a dans le canton de Vaud, par exemple, des corps de cadets, dont l'organisation est distincte de celle des écoles, ce qui n'entrave ni les maîtres, ni les élèves. Nous avons eu à Genève, pendant trois ans, un corps de cadets facultatif : il est vrai qu'il s'est dissous en 1867, mais sa fin prématurée n'a pas été le résultat de dérangements qu'il eût apportés au collège ou aux écoles primaires. D'autres sont opposés à tout ce qui, de près ou de loin, serait de nature à donner à notre jeunesse, des habitudes et des principes belliqueux, peu en harmonie avec les maximes dont ils doivent orner leur esprit. N'est-ce pas assez, n'est-ce pas déjà trop, disent-ils, qu'à l'âge requis, la nécessité inflexible (puisque la paix ne peut être établie entre les peuples), vienne enrôler nos jeunes gens et leur fasse rêver une gloire que la vraie civilisation repousse ? On vante la discipline inculquée de cette manière : mais une classe bien tenue n'a-t-elle pas de discipline ? n'accoutume-t-elle pas assez l'enfant à se soumettre à l'autorité ?... »

La Société genevoise a pris les conclusions suivantes :

« Le projet fédéral est incompatible avec les fonctions de l'instituteur, surtout pour les raisons suivantes :

« 1^e L'instituteur n'aurait pas le temps de concilier ses fonctions guerrières avec ses autres occupations ;

« 2^e Il serait placé dans une fausse position dans sa vocation éducative ;

» « 3^e L'esprit du projet est contraire à l'esprit de la civilisation moderne ;

» » 4^e Cet esprit est un progrès dans la centralisation qui nous en-
vahit. »

Parmi les discours prononcés à cette occasion au sein de la Société genevoise, il en est un, celui de M. Déléamont, que l'honorable membre a bien voulu nous envoyer et que nous comptons publier dans notre prochain numéro.

Une lettre de Genève, reçue malheureusement après la composition de cet article, donne des détails intéressants sur la discussion et ajoute aux considérants qui ont motivé la décision de l'assemblée, le point suivant : Le programme de l'enseignement primaire, déjà trop surchargé, ne laisse pas de temps au maître pour ce surcroît de travail.

Nous apprenons par cette lettre que le projet a été à l'étude pendant deux mois et que la discussion dont il a été l'objet n'a pas pris moins de cinq heures. « Le Militarisme, dit notre correspondant, a eu ses défenseurs en petit nombre, mais bien pourvus d'arguments. Personne, toutefois, n'a voulu faire de l'école une salle d'armes et du maître un soldat. Aussi a-t-on fini par repousser à l'unanimité le projet Welti ou Stämpfli comme on voudra l'appeler. »

La réforme orthographique.

Il a été parlé dans notre dernier numéro des conclusions de M. le professeur Amiel, et qui terminent le rapport présenté par ce savant genevois à la section de littérature de l'Institut national. Mais nous croyons devoir y revenir, pour donner une idée un peu plus nette de ces conclusions à la fois intéressantes et importantes. Nous espérons que M. Amiel publiera un rapport et c'est en attendant mieux que nous donnons ce qui suit.

A. D.

I. Dans l'état actuel des choses, trois opinions sont en présence relativement à l'orthographe française :

1. L'orthographe est une erreur, un mal et un abus (opinion pessimiste).

2. L'orthographe est une convention nécessaire et une œuvre achevée (opinion optimiste).

3. L'orthographe est une formation historique qui a son droit et sa valeur, mais qui est perfectible (opinion critique).

De ces trois opinions, la dernière est la plus juste.

II. Trois projets différents dérivent de ces trois opinions :

1. Abroger l'orthographe (projet abolitioniste).

2. La maintenir avec d'imperceptibles retouches (projet conservateur).

3. L'amender en la simplifiant (projet réformiste).

Les abolitionistes ou novateurs absolus appellent leur système *Phonographie*.

Les réformistes nomment le leur *Néographie*.

Les conservateurs en restent à l'ancienne chose et à l'ancien nom d'*Orthographe*.

Les représentants actuels des trois systèmes sont : pour la Phonographie, M. Raoux ; pour l'Orthographe, M. Pautex ; pour la Néographie, M. Didot et le Comité de Lausanne.

III. Dans le premier projet ou Phonographie, nous distinguons :

1. La Phonographie est un problème à part, très intéressant et assez difficile à résoudre.

2. La solution de ce problème rendrait plusieurs services importants.

3. Mais la substitution de la Phonographie à l'orthographe dans une langue telle que la nôtre, serait désastreuse pour la clarté.

IV. Le second projet ou projet Pautex, moins connu qu'il ne devrait l'être, pourrait être adopté en entier, sans préjudice du troisième. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'être trop timoré (*Errata du Dictionnaire de l'Académie française*, 2^{me} édition, Paris, 1862, XXXII et 352 pages). Il constate que, sans parler des erreurs de définitions, des exemples inexacts, des vocables omis, il contient des fautes typographiques, des distractions, des erreurs, des irrégularités, des inconséquences et des contradictions orthographiques.

V. Troisième projet ; Néographie, nous nous y rangerons :

1. En adoptant, avec quelques réserves de détails, les 13 réformes proposées par M. Didot.

2. En admettant 8 des 12 réformes supplémentaires proposées par le Comité de Lausanne.

3. En indiquant quatre ou cinq autres modifications possibles, dans l'intérêt de la prononciation, tels que l'emploi plus raisonnable du tréma, *aiguille*; emploi plus fréquent de l'accent grave, *Jupitèr, éthèr*; suppression de l'*u* après le *g* dur, *extravagant* au participe: fixation (pour l'œil) de la prononciation de l'*u*, qui tantôt ne s'entend pas, *équité*, tantôt se prononce *u*, *ubiquité*, tantôt se prononce *ou*, *équateur*, etc.

Total : 26 modifications plus ou moins importantes et toutes dans l'analogie de la langue et des antécédents, à recommander à l'Académie française, pour l'édition à laquelle elle travaille maintenant.

Nouvelle méthode pour apprendre à lire.

(Suite).

Avant d'entrer dans l'exposé de notre méthode, disons un mot du caractère adopté.

Nous avons donné la préférence aux caractères cursifs et voici pourquoi.

1^o On n'a pas ainsi à enseigner d'emblée deux caractères, celui de l'écriture cursive nécessaire pour les travaux écrits d'école, et celui de l'imprimerie, — ce qui est une complication fastidieuse pour le début.

2^o L'enfant n'ayant pas à retenir pour chaque syllabe deux images, l'une en caractères cursifs, l'autre en caractères d'imprimerie, mais une seule, la retiendra mieux et la reproduira aussi plus facilement sans faute quand il s'agira d'orthographier.

Nous sommes loin d'ailleurs d'être seul à penser ainsi : les pédagogues qui conseillent de faire marcher de front la lecture et l'écriture, dans ce sens qu'il faut que l'enfant apprenne à lire par ce qu'il écrit, sont de cet avis. Pleinement d'accord avec eux sur le caractère à employer, nous différons sur la manière de l'employer. Il faut ici tenir compte de deux choses. D'abord, qu'est-ce qui est le plus simple, de lire ce qui est écrit, ou de l'écrire pour le lire? C'est évidemment le premier. On sait qu'un enfant sachant parler peut recevoir des leçons de lecture de manière à arriver à lire avant la fin de sa troisième année. Nous avons été témoin de plusieurs cas de ce genre en pratiquant notre méthode. Un tel résultat pourrait-il s'obtenir si l'enfant avait dû écrire pour apprendre à lire? Lire ce qui est écrit est donc plus simple que de l'écrire pour le lire; mais, et c'est ici notre seconde remarque, mener de front

l'écriture et la lecture de manière que la première soit la base et comme l'instrument de la dernière, n'est-ce pas compliquer les premiers pas de l'une et de l'autre de ces branches d'enseignement, et oublier que chacune d'elles doit avoir son point de départ distinct et son développement propre ? Soyons plus simples, laissons à chaque branche ce qui lui appartient et lui est particulier ; il y a au début de chacune d'elles bien assez de difficultés sans que nous lui apportions celles d'une autre branche. Nous ferons donc écrire pour apprendre à écrire seulement, et à chaque lettre que notre élève apprendra à former, nous lui en dirons le nom d'après l'ancienne épellation, nom plus distinct à l'oreille que celui de la nouvelle, et facilitant ainsi davantage l'entente entre le maître et l'élève quand celui-ci orthographie, ou rend compte de la manière dont les mots sont écrits. Les moyens indirects ont sans doute leur place dans l'enseignement ; mais il faut se garder d'en faire abus, et bien se redire que plus le but à atteindre sera clair à nos yeux, et les moyens pour y arriver précis et directs, plus aussi la réussite sera assurée.

Nous arrivons enfin à l'exposé de notre méthode.

La critique que nous avons dû faire des moyens généralement employés pour apprendre à lire, aura conduit le lecteur à penser que nous avons cherché à nous affranchir de toutes les entraves signalées quant à la méthode et quant aux procédés qu'elle emploie : le vrai est ce qui va le plus directement au but, voilà en effet ce à quoi nous nous sommes attachés.

Notre méthode se compose de 38 tableaux.⁽¹⁾ Voici comment nous en avons donné la matière.

Ayant reconnu que les voyelles, qu'elles soient représentées avec un ou deux caractères, sont les sons les plus faciles à émettre, en même temps qu'elles sont la vraie base de la méthode, nous en composons notre premier tableau. Les 15 voyelles qu'il renferme représentent tous les sons de notre langue, et nous les faisons toujours lire par une seule émission de voix. Viennent ensuite les articulations inverses (2^e tableau) où le véritable rôle de la consonne se produit dans son effet le plus simple et le plus facile à saisir. Puis les articulations directes (3^e tableau) où, comme le marteau frappant la cloche en fait entendre le son, la consonne frappe la voyelle et s'exprime avec elle. On comprend que les articulations de ces deux tableaux se lisent comme les voyelles, comme toute syllabe, toujours par une seule émission de voix. Dès le 4^e tableau, après six lignes de syllabes étudiées, mais bien vite appri-

(1) Ces tableaux ont été soumis à l'appréciation du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud et en ont été approuvés. Nous pensons que les autres cantons romands trouveraient aussi leur compte à en recommander l'usage dans leurs écoles.

ses, n'étant guère qu'une reproduction de celles du tableau précédent, notre élève lit des phrases exactement composées des syllabes apprises, phrases choisies dans le domaine des choses les plus familières à l'enfant, ou renfermant toujours une proposition à la portée de son intelligence. A partir du 9^e tableau les difficultés s'abordent une à une et toujours entremêlées avec ce qui est connu, en sorte que le passage de l'une à l'autre est aussi doux que possible et que ce qui est appris ne peut s'oublier. Le 17^e tableau clôt la série des difficultés de constructions régulières. Le suivant, récapitule tout ce qui précéde et emploie le nombre pluriel comme introduction aux consonnes finales muettes ou quiescentes. Au tableau 22^e et sans interrompre notre marche, nous faisons apprendre les majuscules au moyens de mots dérivés : Exemple, *accroc, Accrocher ; bond, Bondir etc.* ; et dès lors chaque phrase commence par une majuscule. Les dix tableaux qui suivent ont pour objet l'étude des constructions irrégulières, des consonnes à plusieurs effets et des voyelles qui changent de sons dans certains cas ou de formes dans d'autres. Eu égard au système graphique de notre langue, c'est ici la partie vraiment laborieuse de notre méthode de lecture. Cependant, comme tout dans notre marche s'apprend au moyen de ce qui est connu et de manière que l'élève peut toujours facilement l'en rapprocher, nous cheminons plus sûrement et plus promptement ici encore qu'avec une autre méthode. Toutes les difficultés, ou à peu près, étant résolues avec notre 32^e tableau, nous passons dans les trois suivants à la lecture du caractère typographique (dit romain), par un procédé aussi simple dans son application qu'avantageux et prompt dans ses résultats. Les trois derniers tableaux de la collection, tout en caractères typographiques ont pour objet l'acheminement à une lecture plus suivie, celle d'un livre à la portée d'enfants de cinq à sept ans.

Au sortir de nos tableaux, nos élèves lisent aisément les deux caractères, le manuscrit et le typographique, et comme ils ont toujours lu des phrases durant tout le cours de leur travail pour apprendre à lire, on ne sera point étonné qu'ils lisent avec intelligence et sans hésitation dans un livre à leur portée. On le voit, instruire et développer par la chose qui se fait, tel a été notre but dans l'arrangement de la matière. Si les *têtes* des tableaux, qui ont pour objet les difficultés à vaincre, en sont la partie importante, les phrases, application des têtes et qui en mettent le contenu en action, en sont la partie vivante. Elles rompent avec la monotonie de ces longs exercices plus ou moins syllabiques, qui non compris de l'enfant le rebutent ; elles placent celui-ci sur son terrain ; lui font trouver de vraies satisfactions dans la peine qu'il se donne pour s'instruire ; en un mot, il *comprend* et là se trouve pour lui tout le gage du succès.

Quant aux procédés mis en œuvre pour atteindre ce but, ils sont l'application de ce principe : *Ne donner que peu à l'enfant à la fois, mais lui donner ce peu de manière qu'il lui demeure.*

Nous jugeons inutile de rien ajouter ici sur nos procédés ; il faut en prendre connaissance dans le Guide de 50 pages in 18, qui accompagne la collection de nos tableaux de lecture. Nous passons plutôt à une considération d'application pratique.

MABILLE.

(A suivre).

Bulletin de l'exposition scolaire de 1870.

La grande Commission de l'exposition, dont nous avons annoncé la composition dans notre numéro du 15 mai, a été réunie à Neuchâtel, le jeudi 1^{er} juillet. Après une discussion très nourrie de plusieurs heures, elle a adopté, avec quelques modifications, le projet de *Règlement spécial pour l'exposition scolaire*, présenté avec talent par M. H. Jacot, au nom du Comité Directeur. Cette pièce importante paraîtra prochainement ; le Règlement se compose de 24 articles rangés sous les rubriques suivantes : I. Siège et époque de l'exposition. II. Admission à l'exposition. III. Classification des travaux. IV. Arrangement et expédition.

Nous rappelons à nos collègues que nous comptons sur leur concours et que nous espérons voir arriver de nombreux travaux à l'exposition scolaire de 1870.

Encore la méthode des compensations.

Notre honorable collègue et ami, M. Ducotterd, ne partage pas, dit-il (N° 11), ma manière de voir sur l'enseignement de la soustraction par la méthode des compensations, du moins dans les cours inférieurs. L'habile traducteur du *Cours de calcul à l'usage des écoles primaires*, de Zaehringen, a certainement plus de droit que moi à émettre une opinion sur cette matière, et je me garderai bien de le contredire. Je me permettrai seulement de lui adresser une question et de m'expliquer sur un principe qu'il a introduit dans cette petite discussion.

M. Ducotterd dit que « le procédé des compensations n'est pas applicable à la soustraction complexe. » M. Ducotterd voudrait-il me dire ce qu'il entend par soustraction complexe, et me citer un exemple où l'on ne puisse s'en tirer avec la méthode des compensations ? — Si par soustraction complexe, M. Ducotterd entendait les soustractions avec nombres complexes, je lui dirais que la méthode des compensations s'appli-

que sans aucune difficulté à ce genre de soustraction. Dans ce cas, au lieu d'ajouter *dix* au nombre supérieur, on y ajoute un nombre d'unités indiqué par l'unité du nombre supérieur changée en unités de l'espèce sur laquelle on opère. Si j'ai par exemple la soustraction suivante à faire :

$$\begin{array}{r} 12 \text{ ans } 6 \text{ mois} \\ - 8 - 9 \text{ mois}, \end{array}$$

j'ajoute 12 mois au nombre de 6 et je retranche 9 de 18; puis 9 ans de 12 ans.

Je passe à la question de principe. M. Ducotterd dit : « Comment peut-on faire comprendre le procédé sans expliquer le principe, sans démontrer le théorème sur lequel il repose ? »... Et il ajoute plus loin : « Je vois un grand danger à l'introduction de ce système d'enseignement qui consiste à renvoyer l'explication, le pourquoi, à plus tard. Si l'instituteur l'adopte pour une chose, il l'adoptera pour une autre, et il se croira toujours autorisé à renvoyer l'explication à plus tard, et, le plus souvent, ce plus tard n'arrivera jamais. » M. Ducotterd est-il bien sûr que ce *plus tard* n'arrivera jamais ? Je ne voudrais pas ici ouvrir une porte dangereuse ; mais il ne faut pas non plus forcer les principes. « Je n'enseigne rien à mes élèves, disait un jour Pestalozzi, au Père Girard, qu'ils ne puissent comprendre *comme deux et deux font quatre*. » « Dans ce cas, répliqua vivement ce dernier, si j'avais dix fils, je ne vous en confierais pas un seul, parce que vous ne pourriez leur démontrer comme *deux et deux font quatre* que je suis leur père. » Ce même Pestalozzi faisait apprendre machinalement de grands tableaux de noms d'histoire naturelle ou de géographie, afin de déposer dans la mémoire de ses élèves des noms destinés à servir de fondement à des études ultérieures. L'enfant apprend mille choses avant d'en connaître le pourquoi. Je ne saurais renvoyer toute notion jusqu'au moment où l'enfant pourra en suivre la démonstration. Rousseau, qui voulait faire précéder l'intelligence en toutes choses, renvoyait à l'adolescence l'explication de la notion d'un Dieu. Nos mères suivent une autre méthode et je crois qu'elles ont raison. L'essentiel, c'est d'expliquer toute chose en son temps. Savoir comment on fait une soustraction, me paraît nécessaire pour avancer dans le calcul écrit. J'en dis autant de la multiplication et de la division. Il y a là une routine qu'il faut savoir. On fait comprendre par des exemples le sens de ces opérations, mais la théorie complète de la division, par exemple est au-dessus de la portée de la plupart des écoliers primaires. Les jeunes gens qui entrent dans les écoles normales ont compris l'addition, mais plusieurs ne se sont encore rendu compte ni de la soustraction (méthode des emprunts), ni de la multiplication, et il est très rare d'en trouver un qui ait compris à fond les procédés de la di-

vision. Et cependant leur routine leur est d'une grande utilité. L'expérience me prouve de plus en plus qu'il faut jalonna son chemin tout doucement avant de l'avoir bien uni et tout battu. M. Ducotterd passe plus tard à la méthode des compensations, quand ses élèves peuvent la bien comprendre. Il est conséquent avec son principe et il a raison en théorie : mais je fais tous les jours l'expérience que les élèves qui ont habitué la méthode des emprunts, ont de la peine à acquérir de la facilité dans la méthode des compensations : ils s'en servent comme on se sert d'une langue étrangère ; tandis que quand on commence de suite par cette méthode, elle vous devient facile, comme la langue maternelle. Un enfant français, qui a appris à calculer en allemand, revient toujours à l'allemand quand il calcule seul : il sait mieux son livret allemand, que son livret français ; le premier fait cause avec son esprit, le second lui demeure toujours un peu étranger : tel est l'empire des premières impressions et des premières habitudes, et pour cette raison je commencerais directement par la méthode des compensations.

En terminant, je rappellerai que j'ai recommandé la méthode des compensations, essentiellement en vue de la division qu'elle permet d'abréger d'une manière notable.

J. PAROZ.

Correspondance.

Chêne-Bourg, le 24 juin 1869

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelques années, un des vulgarisateurs de la science, M. Michaud, préparateur de chimie à l'Académie de Genève et professeur à l'Ecole industrielle, est appelé par le Département de l'Instruction publique à donner dans le canton, de temps à autre, des cours publics sur la chimie et la botanique appliquées à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Ces séances sont généralement suivies avec beaucoup d'empressement par une foule nombreuse, attirée non-seulement par la variété et l'importance des sujets qui y sont traités, mais aussi, et surtout, par la manière affable et distinguée dont M. Michaud s'acquitte de sa tâche. Dans son exposé, toujours simple et clair, on ne remarque pas ce pompeux et vain étalage de mots et de formules scientifiques qui lassent promptement ceux qui n'ont pas l'habitude de lire des ouvrages didactiques. L'honorable professeur vise à faire aimer la science, à la rendre populaire, par conséquent : c'est là, sans contredit, une œuvre sage, une œuvre de progrès dont on ne saurait assez le remercier et pour laquelle il a toutes nos sympathies.

Du commencement d'avril au 25 juin, M. Michaud a donné, dans une des salles de l'Institut, un cours de botanique qu'ont suivi 150 personnes des deux sexes.

Les dames y étaient de beaucoup les plus nombreuses, et cela se comprend facilement : n'ont-elles pas de tout temps éprouvé pour les fleurs une instinctive et douce passion ? Avec ce sentiment exquis et délicat, propre à leur nature, elles savent, bien mieux que nous, admirer la beauté, savourer les parfums de ces fleurs, et cèdent volontiers, on le pense, au penchant qui les entraîne vers une étude si conforme à leurs goûts.

L'auditoire se composait encore de vieillards et de jeunes gens, d'instituteurs et même de députés au Grand-Conseil. Les premiers venaient sans doute chercher, dans l'étude de cette organisation si admirable des végétaux, le repos dont leur âme fatiguée a besoin : d'autres y venaient satisfaire leur ardent désir de connaître ; pour ceux-là, la botanique offrait une précieuse ressource, un nouvel aliment dont les élèves recueilleraient bientôt tout le profit ; quant à nos députés il est probable qu'ils oubliaient là, pour quelques instants, du moins, les luttes parlementaires, si acrimonieuses parfois.

Pour tous, en un mot, ces séances ont été une source de jouissances morales, intellectuelles, et je pourrais dire de jouissances physiques, car M. Michaud avait eu l'excellente idée d'organiser, comme l'an dernier, de charmantes excursions qui donnaient aux leçons un attrait de plus, tout en les complétant de la manière la plus heureuse.

Ces promenades, tantôt sur les bords pittoresques du Rhône, dans les bois des Frères et de la Bâtie, tantôt sur les pentes de notre Salève ou des Voirons, ont parfaitement réussi, et laissé aux personnes qui y ont pris part les plus agréables souvenirs.

Rien, en vérité, n'est plus propre à répandre, à développer et entretenir le goût des sciences naturelles, que ces courses dans les lieux où le collectionneur est sûr de faire une abondante moisson ; rien aussi ne porte dans l'air plus de sérénité, plus de joie, que ces réunions toutes spontanées de personnes, étrangères d'abord, puis bientôt liées, amies à cause du but commun qu'elles poursuivent et qui les rapproche.

Voyez : le soleil est radieux ; les champs se sont parés de leur fraîche verdure ; les primevères et les anémones fleurissent le long des sentiers. La petite troupe s'achemine joyeuse, avide de cueillir les trésors des haies et des prés ; des groupes de dames et de jeunes gens, tous munis de la classique boîte verte, s'arrêtent de temps en temps, ou lorsqu'une plante nouvelle a frappé leurs regards. Bienheureux alors est celui ou celle qui a le mérite de la découverte.

Ah ! voici la globulaire ; elle était là, derrière un buisson de genevrier, là, seule, étalant sa corolle bleu-pâle au soleil du printemps. Et chacun de courir à l'endroit désigné, mais hélas ! elle a disparu : une main féminine l'a déjà saisie, étiquetée et jetée dans l'herbier où tant d'autres l'attendaient. On cherche, mais vainement ; enfin on en découvre encore une, puis deux, une quantité ; chacun peut en avoir sa part et augmenter ainsi sa précieuse collection. Plus loin, croit l'an-

thyllide des montagnes : On ne la trouve nulle part ailleurs, sauf au Creux-du-Vent, chez nos bons amis de Neuchâtel. Pour la cueillir, on gravit des pentes rapides, au risque de tomber vingt fois, et l'on se précipite sur les touffes de cette charmante et rare légumineuse. Ici, c'est l'arbousier aux jolies fleurs roses, puis la gentiane bleue, la coronille, l'orchis mouche : on marche de surprise en surprise. Mais comment retenir les noms d'une pareille quantité de plantes ? Patience ! Notre aimable professeur y a pourvu. Voici un lieu ombragé de pins ; le gazon ou quelques pierres serviront de siège ; c'est là que nos herborisateurs vont stationner un instant pour étaler leur récolte et la bien étudier. M. Michaud, prenant alors une à une toutes les plantes cueillies, en indique le nom, la famille et les principaux caractères, comme aussi les propriétés utiles ou nuisibles, s'il y lieu. Cette description, si sommaire qu'elle soit, n'est pas la moins intéressante de ces leçons en plein vent. Une dame a trouvé, par exemple, dans la fente d'un vieux mur, la grande chélidoine ou éclaire : elle s'empresse de l'exhiber et apprend alors, avec satisfaction marquée, que le suc jaune et caustique de cette plante préserve les dents de la carie : voilà un remède que certe elle n'oubliera pas. Puis, c'est la saponaire rose dont les fleurs, infusées dans l'eau, procurent un savon particulièrement propre à nettoyer les gants : encore une recette bonne à noter. Cependant, bien des plantes n'ont pas la vertu qu'on leur attribue ; d'autres ont longtemps passé pour vénéneuses et sont plutôt vulnéraires ; M. le professeur se charge de nous enlever toute incertitude et de dissiper tout préjugé à cet égard.

Après cette rapide revue des échantillons recueillis, les boîtes rouvrent pour les recevoir de nouveau, et nos botanistes reprennent leur marche, continuant à chercher à droite et à gauche, s'enfonçant dans les taillis, interrogeant chaque buisson, tant et si bien qu'au terme de la course, tous se trouvent en possession de richesses sans nombre, qu'il s'agira d'étudier et de classer ensuite avec plus de soin dans le silence du cabinet.

Telles sont ces promenades que des incidents divers égayent parfois. Je vois encore d'ici M. X. . . et M. Z. . . debout sur une éminence, s'évertuant à trouver la solution d'un grave problème auquel de récentes discussions dans notre ville ont sans doute donné lieu. Il s'agit de savoir où les eaux se sont retirées après le déluge : on conçoit sans peine qu'un sujet aussi sérieux ait le privilége de stimuler les esprits ; ainsi, la conversation s'anime, se généralise ; chacun s'y laisse insensiblement entraîner et l'on s'oublie — ô profanation ! — au point de vue de fouler, sans les cueillir, les présents de Flore, quand soudain, une voix bien connue vient mettre fin à ces intempestives déclarations : « Par ici, le muguet à deux feuilles ! » Il n'en faut pas d'avantage : on accourt et l'on s'empresse de former de délicieux petits bouquets, tandis que M^e Z. . . , restée seule au poste du combat, se répand en plaintes amères contre les esprits raisonneurs du siècle.

Encore quelques mots et j'aurai fini.

M. Michaud ne borne pas là ses travaux ; sa bienveillance et son infatigable activité ne connaissent pas de limites. Ainsi, le jeudi 8 juillet prochain, il veut bien

accompagner plusieurs instituteurs qui ont projeté de faire ensemble ce jour-là, avec quelques-uns de leurs élèves, une promenade dans une partie de notre canton, fort intéressante au point de vue botanique. En outre, le surlendemain, il se met à la tête d'un certain nombre d'amateurs qui désirent depuis longtemps explorer la Dôle et ses environs. Enfin pour couronner l'œuvre qu'il a si bien commencée, M. le professeur Michaud vient de fonder une Société populaire de Botanique qui compte déjà beaucoup d'adhérents, et dont le but tend à rendre durables et à faire fructifier les précieux résultats acquis jusqu'à présent.

En retour du zèle et du dévouement dont M. Michaud vient de nouveau de faire preuve, ses auditeurs ont voulu lui laisser un témoignage de leur reconnaissance, et pour la même raison, j'ai tenu, de mon côté à vous signaler les efforts conscien-
cieux et persévérateurs de ce professeur en vue du développement de l'instruction po-
pulaire.

Agréez, Monsieur le rédacteur, mes cordiales salutations.

Jean PELLETIER

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Le synode scolaire du cercle de Porrentruy, réuni dernièrement, a discuté la question *des écoles obligatoires de perfectionnement*. Il a, en outre, confirmé, dans leur mandat les membres actuels de son Comité, savoir : MM. Friche directeur de l'École normale, Président ; Piller, vice-président ; Gindrat et Prêtre assesseurs ; M. Monin, ayant demandé d'être déchargé des fonctions de secrétaire a été remplacé par M. Césard, maître à l'École modèle.

Au commencement de l'année scolaire, il a été admis dans les écoles primaires de St Imier, 141 enfants âgés de 6 ans révolus. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici ; afin d'éviter l'encombrement dans les classes actuelles, il sera nécessaire d'en créer de nouvelles.

Les écoles primaires comptent 673 élèves et les écoles secondaires, garçons et filles, 192 élèves, en tout 865.

Les 5 classes secondaires de garçons sont fréquentées par 114 élèves, et les 3 classes de filles par 78.

— La section jurassienne de la Société romande aura sa séance à Porrentruy en septembre. Elle coïncidera avec l'exposition agricole et industrielle qui promet d'être intéressante. On fait beaucoup de préparatifs.

Les conférences d'instituteurs sont peu nombreuses dans l'Ajoie. Il y en aura cependant prochainement.

GLARIS. — Dans ce canton, on ne paraît pas avoir compris que « *sans l'instruction la démocratie est une chimère* » ou bien encore cette autre vérité que l'instituteur doit être rétribué convenablement par calcul d'intérêt même, si ce n'est par justice, car la pétition d'un instituteur tendant à une mince augmentation de 50 francs pour chaque instituteur a été rejetée après un double vote.

Le rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

ANNONCES.

BIBLIOTHÈQUE DES RÉGENTS DU CANTON DE VAUD.

Les ayant-droit qui, ces derniers temps, ont demandé des livres et ne les ont pas reçus sont priés de renouveler leurs demandes.

Ils sont de plus avisés que la bibliothèque est ouverte *chaque samedi de 10 heures du matin à midi.*

Lausanne, 5 juillet 1869.

Le bibliothécaire.

Il vient de paraître à la Librairie Générale de J. Sandoz à Neuchâtel.

Tableau démonstratif de la théorie des fractions. Maillard Instituteur — une feuille grand in-folio à 2 teintes. fr. 1.

Ce tableau éminemment approprié à l'enseignement intuitif a déjà obtenu l'approbation de nombreuses autorités scolaires et notamment du Département de l'instruction publique du Canton de Vaud.

Tableau comparatif du système métrique et du système de poids et mesures Suisses par Maillard Instituteur. Une feuille grand in-folio. 80 c.

Ce tableau a sa place dans chaque école, comme dans chaque bureau.

Manuel de gymnastique pratique par Alfred Junod maître de gymnastique dans les colléges, et l'Académie de Neuchâtel. — ouvrage couronné par l'assemblée des gymnastes suisses en 1868. 1 vol. in-12 orné de nombreuses planches. fr. 2,50c.

Les plantes véneneuses par Ch. GODET professeur — un vol. in-8° enrichi de nombreuses planches. fr. 4,50c.

— Ouvrage indispensable aux Bibliothèques scolaires.

Les champignons comestibles par L. FAVRE professeur — Un beau vol. in-4° orné de nombreuses planches en chromolithographie. fr. 8.

L'édition actuelle de ce remarquable ouvrage va être épuisée, et le prix des éditions subséquentes sera notablement augmenté.

Sous presse pour paraître incessamment.

Nouveau cours d'histoire à l'usage de la jeunesse par François LENORMAND sous-bibliothécaire de l'Institut de France, auteur du **Manuel d'Histoire ancienne de l'Orient** récemment couronné par l'Académie française.

Temps anciens.

I Histoire du peuple Juif, 1 vol. grand in-8° avec cartes.

II Histoire des peuples de l'Orient 1 vol. id.

Cet ouvrage adressé aux élèves des écoles primaires supérieures et des écoles secondaires peut à juste titre être considéré comme le résumé des études les plus récentes sur cette portion si intéressante, et naguère encore si mal connue de l'histoire. Le nom de l'auteur suffit à le recommander à l'attention de tous les hommes qui s'occupent de l'enseignement.

Un jeune instituteur, sorti de l'école normale de Wettingen et qui fonctionne dans une école secondaire, désirerait trouver une place dans la Suisse française comme précepteur ou sous-maître, pour avoir l'occasion de se perfectionner dans la langue. Il peut donner des leçons de langue allemande et de violon. S'adresser à M. Kettiger, ancien directeur d'école normale à Aarbourg.